



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 13 avril 2010 — N° 103

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant les événements tragiques survenus en Pologne.

M. Pagé (Labelle) fait une déclaration concernant sept athlètes de Mont-Tremblant ayant participé aux Jeux olympiques.

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant M. Gilles Tremblay, compositeur.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant l'organisme La Libellule.

Mme Roy (Lotbinière) fait une déclaration concernant le comité de gestion *Vers un Lotbinière entrepreneurial*, récipiendaire du Prix québécois Jean-Marc-Léger.

13 avril 2010

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant le 100^e anniversaire de Mme Marcelle Bédard-Gingras.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant les 25 ans de REVDEC.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant la manifestation contre le budget tenue sur la colline parlementaire le 11 avril 2010.

À 13 h 57, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel d'Hydro-Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

(Dépôt n° 1179-20100413)

13 avril 2010

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Les versions française et anglaise de l'Entente sur le financement complémentaire pour la prestation des services policiers 2010-2011 entre l'Administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec;
(Dépôt n° 1180-20100413)

Les versions française et anglaise de l'Entente sur la prestation des services policiers dans la région Kativik pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2011;
(Dépôt n° 1181-20100413)

Les versions française et anglaise de l'Entente concernant les modalités relative à la prestation des services policiers dans la communauté de Kahnawake.
(Dépôt n° 1182-20100413)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées par les députés de Jonquière, Prévost et Saint-Jean, le 16 février 2010, concernant Hydro-Québec et l'approvisionnement en câbles fabriqués au Québec;
(Dépôt n° 1183-20100413)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée par le député de Marie-Victorin, le 10 mars 2010, concernant la protection du système de santé public.
(Dépôt n° 1184-20100413)

M. Chagnon, deuxième vice-président, dépose :

Une lettre, en date du 1^{er} avril 2010, que lui a adressé M. James M. Flaherty, ministre des Finances du gouvernement fédéral, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale du Québec, le 2 avril 2009, concernant la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.
(Dépôt n° 1185-20100413)

13 avril 2010

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 13 avril 2010 :

Décision 1509 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député;
(Dépôt n° 1186-20100413)

Décision 1510 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale;
(Dépôt n° 1187-20100413)

Décision 1511 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;
(Dépôt n° 1188-20100413)

Décision 1512 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés;
(Dépôt n° 1189-20100413)

Décision 1513 concernant le Règlement sur les honoraires, allocations et traitements des commissaires suppléants de la Commission de la fonction publique.
(Dépôt n° 1190-20100413)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Marois (Charlevoix) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 14 avril 2010, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 1191-20100413)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Morin (Montmagny-L'Islet) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 45 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique.
(Dépôt n° 1192-20100413)

13 avril 2010

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime sa profonde sympathie aux proches du président de la Pologne, Lech Kaczynski, de son épouse, Maria Kaczynska, ainsi que des membres de la délégation polonaise officielle et des membres de l'équipage ayant perdu la vie dans l'écrasement de leur avion le 10 avril dernier. Qu'au-delà de la consternation face à cette tragédie, les Québécois témoignent de leur solidarité au peuple polonais et à la communauté polonaise vivant au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose que l'Assemblée nationale entende en commission parlementaire Me Marc Bellemare; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

13 avril 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bergman (D'Arcy-McGee), conjointement avec Mme Beaudoin (Rosemont), Mme Roy (Lotbinière) M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que, dimanche le 11 avril 2010, a eu lieu le Yom Hashoah, soit la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 90, Loi concernant le parc national du Mont-Orford, procède à des consultations particulières, le mardi 20 avril 2010 et le mercredi 21 avril 2010, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- MRC de Memphrémagog
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrée
- Association touristique régionale (Tourisme Cantons-de-l'Est)
- CLD de Memphrémagog
- Chambre de commerce et d'industrie Mago-Orford
- SOS Mont-Orford
- FTQ Estrie
- Centre québécois du droit de l'environnement

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

13 avril 2010

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi encadrant l'obligation faite à l'État de financer certains services juridiques;
- la Commission des finances publiques, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 87, Loi sur la publicité légale des entreprises; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée dudit projet de loi.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement :

13 avril 2010

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 84, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie relativement à la fiabilité du transport d'électricité.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 14 avril 2010, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sous réserve que la première tranche de 13 heures 30 du débat sur le discours sur le budget soit complétée ou encore qu'il n'y ait plus d'intervenants, sera débattue la motion de Mme Marois, chef de l'opposition officielle.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec mandate le Vérificateur général du Québec et le juge à la retraite John Gomery afin qu'ils déterminent le mandat et la composition d'une commission d'enquête publique portant sur les allégations dans l'industrie de la construction et le financement du Parti libéral du Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier) et Mme Marois, chef de l'opposition officielle, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre du Revenu et la présidente du Conseil du trésor pour leur refus de discuter avec Ottawa de l'instauration d'un rapport d'impôt unique au Québec qui permettrait d'alléger annuellement de 500 millions de dollars le fardeau fiscal des contribuables québécois.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Drainville (Marie-Victorin), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre et le ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'imposition de la taxe libérale de 200 dollars en santé ainsi que l'imposition d'une taxe à la maladie sous forme de ticket modérateur.

13 avril 2010

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Hivon (Joliette) à Mme Weil, ministre de la Justice, concernant les allégations de l'ancien ministre de la Justice relativement au processus de nomination des juges et aux collecteurs de fonds libéraux.

À 18 h 20, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 19 h 30.

La séance reprend à 19 h 30.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et M. Drainville (Marie-Victorin), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

13 avril 2010

À la fin de son intervention, M. Bergeron (Verchères), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre et la ministre des Transports pour leur manque de rigueur dans l'attribution des contrats du ministère.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Bergeron (Verchères), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 21 h 29, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 14 avril 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES